# Donnez-lui ! Car les meilleurs d'entre vous sont ceux qui remboursent leurs dettes de la meilleure façon.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Un homme vint réclamer au Prophète (sur lui la paix et le salut) ce qu'il lui devait et fit preuve de rudesse à son égard. Ses Compagnons (qu'Allah les agrée) furent sur le point de s'en prendre à lui lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit : « Laissez-le ! Celui qui est dans son droit a le droit de parole ! » Il dit ensuite : « Donnez-lui une bête du même âge que la sienne. - Ils dirent : Ô, Messager d'Allah ! Nous ne trouvons que des bêtes d'un âge meilleur que la sienne ! - Il dit : Donnez-lui ! Car les meilleurs d'entre vous sont ceux qui remboursent leurs dettes de la meilleure façon. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait une dette envers un homme ; il lui avait emprunté une petite chamelle. Un jour, celui-ci vint exiger son dû et fit preuve de rudesse, à l'égard du Prophète, dans sa demande. Les Compagnons du Prophète voulurent le frapper pour le punir de cet affront doublé d'un manque de respect. Mais ce dernier leur ordonna de le laisser dire ce qu'il voulait et de ne lui faire aucun mal, car celui qui est dans son droit a le droit de réclamer son dû à son débiteur, sans toutefois manquer de respect et de politesse. Quant au fait d'insulter, de dénigrer et de critiquer, cela ne fait nullement partie du comportement des musulmans. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna à un Compagnon de lui donner un chameau du même âge que le sien, issu des chameaux donnés en aumône. Ils répondirent qu'ils ne trouvaient que des chameaux plus âgés que le sien ; il leur dit de lui donner un chameau plus âgé, car celui qui se comporte le mieux avec les gens et qui aura le plus de récompense est celui qui s'acquitte de la meilleure façon des droits qui pèsent sur lui, qu'il s'agisse d'une dette ou autre.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3628